

Lancement dans 13 lycées d'Occitanie des inscriptions à l'expérimentation de l'application SafeBear



Lancement dans 13 lycées d'Occitanie des inscriptions à l'expérimentation de l'application SafeBear

Pour lutter contre le cyberharcèlement, la Région lance ce mardi 15 octobre l'expérimentation de l'application SafeBear dans 13 lycées d'Occitanie, un par département, grâce au financement de 1 000 licences. Cette application permet de conserver les messages hostiles dans un coffre-fort numérique et d'alerter les parents, avec l'accord de leurs enfants. C'est la première fois que SafeBear est mise en place à l'échelle d'une région.

Principaux vecteurs du cyberharcèlement, les réseaux sociaux nécessitent une régulation pour en évincer les contenus malveillants et discriminants. L'application SafeBear permet ainsi de stocker ces derniers dans un espace dédié et d'alerter les parents en cas de messages problématiques. Ce coffre-fort constitue également des preuves matérielles en cas de poursuites judiciaires. L'application concerne aujourd'hui les réseaux sociaux X (ex-Twitter), TikTok, Snapchat et Instagram, et devrait se développer sur d'autres canaux, à l'instar des services de messagerie WhatsApp et Telegram.

L'expérimentation est lancée dans 13 lycées d'Occitanie, un par département, sélectionnés en partenariat avec les rectorats. Les élèves volontaires ont désormais jusqu'à la mi-novembre pour s'inscrire sur la plateforme de SafeBear et recevront un code d'activation pour l'application au moment de son lancement effectif.

« Les chiffres sont éloquentes : un jeune sur six en France est victime de cyberharcèlement et 24% des familles y sont confrontées. Face à ce fléau contemporain, et à ses répercussions souvent durables sur la santé mentale des jeunes, il est de notre responsabilité de protéger les élèves et d'accompagner les parents. En Occitanie, nous expérimentons donc pour la première fois dans 13 lycées l'application novatrice SafeBear, véritable pare-feu face aux contenus haineux en ligne. Nous démontrons ainsi qu'il est possible d'agir pour que rien n'entrave la réussite et l'épanouissement des lycéens. » a déclaré Carole Delga, présidente de la Région Occitanie.

« Face à l'ampleur du cyberharcèlement, nous avons mis au point une solution technologique qui détecte les contenus toxiques, alerte les parents et facilite le dépôt d'une plainte auprès des autorités judiciaires grâce à des preuves certifiées et opposables. Sur la base du volontariat, les lycéens occitans pourront ainsi se doter de l'application et se protéger de la toxicité sur les réseaux sociaux. SafeBear s'inscrit dans une démarche continue pour assurer un environnement numérique plus sûr et plus inclusif. » a déclaré Christian Guillon, co-fondateur de l'application SafeBear.

À propos de SafeBear

Fondée en 2022, SafeBear est une start-up française qui a développé sa propre intelligence artificielle pour détecter et analyser les contenus toxiques grâce à une contextualisation sémantique optimisée. La raison d'être de la start-up est de protéger les utilisateurs des plateformes en ligne (réseaux sociaux, jeux, rencontres) et de faciliter les procédures judiciaires. SafeBear a déposé 2 brevets internationaux qui font d'elle la seule solution qui certifie les preuves dans le cadre d'un dépôt de plainte. Pour plus d'informations : <https://safebear.ai>